

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 9 FÉVRIER 2024

# Le « budget vert », une boussole au service de la bifurcation écologique de Nantes Métropole

À l'occasion du vote du budget primitif 2024 lors du Conseil métropolitain du 9 février, Nantes Métropole présente son deuxième budget vert qui permet d'analyser l'impact environnemental de ses dépenses. En poussant la démarche au-delà de la méthode de référence pour les collectivités territoriales françaises, elle se dote d'un nouvel outil ambitieux pour guider son action et tenir ses engagements en faveur de la bifurcation écologique. Cette démarche est d'autant plus pertinente et efficace appliquée aux dépenses de la Métropole, car ses compétences ont un fort impact sur la transition écologique.

*« Pour la 2<sup>ème</sup> année de sa mise en œuvre, notre budget de transition écologique franchit un nouveau cap. Parce qu'elle couvre un champ de plus en plus large, cette démarche d'évaluation de l'impact environnemental de nos dépenses gagne en efficacité et en précision. Nous mesurons ainsi plus finement l'effet des politiques publiques métropolitaines en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de préservation des ressources. Si elle nous permet déjà de vérifier la qualité de nos réalisations, l'objectif est demain de disposer le plus tôt possible de cette démarche dans le processus de choix budgétaire, comme un outil supplémentaire d'aide à la décision».*

**Tristan Riom, vice-président de Nantes Métropole en charge du climat, des transitions énergétiques, de la résilience et des mutations économiques**

Depuis 2023, Nantes Métropole a engagé une démarche d'analyse de son budget au regard des enjeux de la transition écologique. Elle vise à évaluer l'impact des dépenses de la collectivité (hors masse salariale) sur la transition écologique, identifier celles qui y sont favorables et celles qui y sont défavorables.

Cette démarche doit permettre de mettre en accord **les engagements budgétaires sur les objectifs de transition écologique du projet de la métropole nantaise** : sobriété carbone et adaptation au changement climatique, modèle de production et de consommation en ressources naturelles et durables, reconquête de la biodiversité, santé et environnements favorables à la santé, agriculture et alimentation sûres, saines et durables.

Cette démarche est d'autant plus **pertinente et efficace appliquée aux dépenses de la Métropole, car ses compétences ont un fort impact sur la transition écologique.**

## UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE ET AMBITIEUSE

L'élaboration d'un budget de transition écologique n'est pas une obligation légale : **il s'agit d'une démarche volontariste de Nantes Métropole**. Pour cette analyse, la collectivité s'appuie sur la méthodologie de référence pour évaluer l'impact des actions des collectivités territoriales sur le climat, développée par l'organisme de référence **I4CE** (Institut de l'Économie pour le Climat). Cette méthodologie est construite sur la base des référentiels nationaux et européens identifiant les bonnes pratiques en matière de climat et de sobriété carbone.

**Nantes Métropole a décidé d'aller plus loin** en étendant l'analyse à l'ensemble des objectifs de transition écologique du projet nantais. Le budget global, l'ensemble des politiques publiques menées, chaque projet réalisé, ont ainsi vocation, à terme, à être évalués au regard de leur impact environnemental. L'analyse s'intéresse aux **dépenses de fonctionnement et aux investissements**.

Une analyse par "**arbres de décision**" permet de classer les dépenses de la collectivité comme favorables ou non à la transition écologique (très favorable, favorable sous conditions, sans impact/neutre, défavorable, indéfinie\*).

*\* La catégorie « indéfinie » est attribuée aux dépenses non classables par manque d'informations, de connaissances ou de référentiel méthodologique. L'analyse se précisera au fil des années.*

### UNE LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

**Ce travail a débuté en 2023** avec l'analyse des dépenses de Nantes Métropole sous l'angle de l'atténuation du changement climatique (ou sobriété carbone).

**La démarche progresse cette année** : les dépenses sont dorénavant analysées sous l'angle de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des ressources naturelles. **En 2025, le budget sera analysé au regard de l'ensemble des enjeux de la transition écologique.**

Cette analyse de plus en plus poussée, dans une **logique d'amélioration continue**, va favoriser l'action de la collectivité en faveur de la bifurcation écologique. En effet, le caractère transversal par essence de la construction du budget permet de soutenir la mobilisation des services autour des objectifs environnementaux et contribue à **diffuser la culture des enjeux de transition écologique**.

### UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION AU SERVICE DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

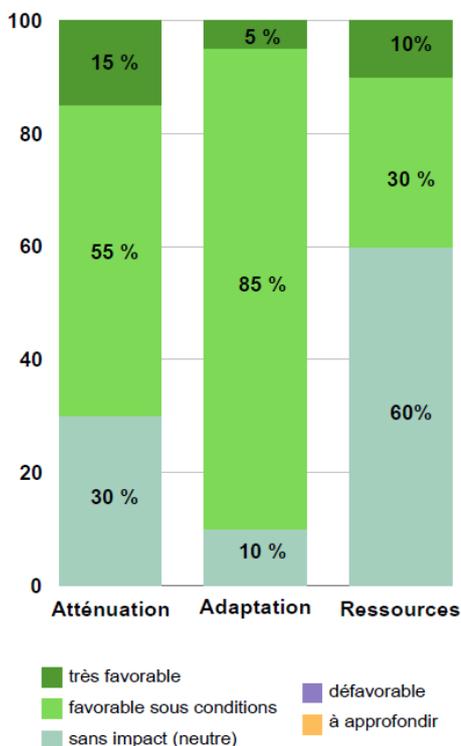
En objectivant les impacts environnementaux des politiques publiques et des projets financés, **le budget de transition écologique apporte un éclairage à la collectivité**. Elle peut, le cas échéant, **réajuster ses décisions**, privilégier les actions favorables à la transition écologique (en mettant en œuvre des solutions de sobriété, de mutualisation, ou fondées sur la nature, par exemple), éviter celles qui y sont défavorables (impliquant des émissions de CO<sup>2</sup> importantes, par exemple).

Cette démarche d'analyse au travers d'un budget de transition écologique est un **processus complexe, parfois confronté à certains antagonismes** (par exemple, la création d'un parking-relais est positive pour favoriser les transports doux, mais nécessite parfois l'artificialisation des sols). Il est l'un des outils permettant de tenir la trajectoire de bifurcation écologique fixée, en complémentarité avec les autres instruments de mesure de la performance écologique, tels que les indicateurs du rapport développement durable.

### EXEMPLES D'ANALYSES RÉALISÉES SUR LE BUDGET 2024

Analyses au regard des enjeux « atténuation du changement climatique », « adaptation au changement climatique » et « économie des ressources », favorables à très favorables à plus de 90 % :

### Analyse avant projet du budget de la piscine olympique métropolitaine :



➔ Pour le budget 2024 : 1M€

#### Synthèse des critères appliqués au projet, autour de 6 thématiques :

**Réflexion sur le juste besoin :** conforme au plan piscine (*réponse à l'obligation du "savoir nager"*), construction passive et bioclimatique, bassin avec quai mobile et bassin polyvalent, modularité des salles, fonctionne toute l'année avec une grande amplitude journalière

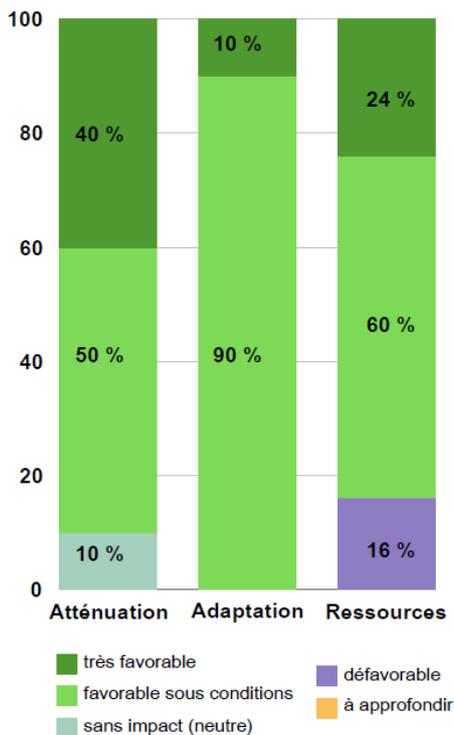
**Préservation des ressources :** dépollue, désimperméabilise et végétalise le site (ex parking), charte chantier durable (matériaux biosourcés,...), faible consommation énergétique avec 50 % mini d'approvisionnement en ENR, raccordé au réseau de chaleur, faible consommation et réemploi de l'eau

**Mobilité :** pas de parking dédié pour le public, très bonne desserte en transports en commun et modes doux favorisés

**Adaptation :** stratégie "bâti performant" sur le confort d'été, fonction rafraîchissement en cas de vague de chaleur, bonne gestion de la ressource en eau

**Respect des usages prescrits** notamment par le guide "gestion éco-responsable d'un équipement public"

### Analyse avant projet des opérations d'aménagement du Pont Anne de Bretagne :



➔ Pour le budget 2024 : 5.5M€

#### Synthèse des critères appliqués autour de 5 thématiques :

**Atténuation :** le défi majeur du projet visant à faciliter les modes de transport durables est très positif. Une approche axée sur la réutilisation des matériaux (*tablier de pont*) et une attention portée à l'origine des matières sont prévues

**Adaptation :** cet axe s'inscrit dans une logique de "parcours fraîcheur". La végétalisation est réalisée grâce à l'apport de substrat, l'orientation est planifiée en fonction de l'ensoleillement, et les garde-corps intègrent une protection contre le vent. Un risque est identifié concernant la replantation et la hauteur limitée des arbustes

**Ressources :** l'objectif principal de report modal est très favorable. L'utilisation de bois européen, le réemploi de matériel sur place, et la limitation de l'arrosage sont des pratiques vertueuses. Cependant, une mise en garde est émise concernant le risque de pollution des milieux (*déchets dans la Loire*)